

# Spécialités de Terminale en STI2D

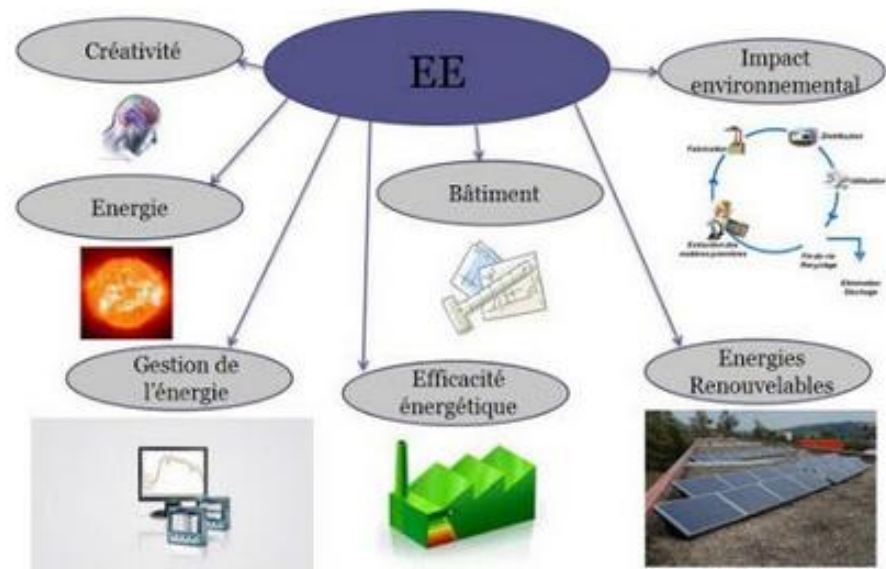
Le choix d'un enseignement de spécialité ne se fait qu'en terminale. Les options proposées au lycée sont les suivantes:

- ▶ Énergie et Environnement : EE
  - ▶ Systèmes d'information et numérique : SIN
  - ▶ Architecture et construction: AC
- 

# Energie et environnement: EE

Cette spécialité explore le **domaine de l'énergie** (renouvelable ou non) au travers de sa **gestion**, son **transport**, sa **distribution** et son **utilisation**.

On aborde le développement des **énergies « propres »**, des **énergies renouvelables** (solaire photovoltaïque, solaire thermique, énergie éolienne, hydraulique, géothermie, biomasse..), **l'efficacité énergétique**, **l'impact sur l'environnement**, l'optimisation du **cycle de vie**, la **maitrise de l'énergie** etc..

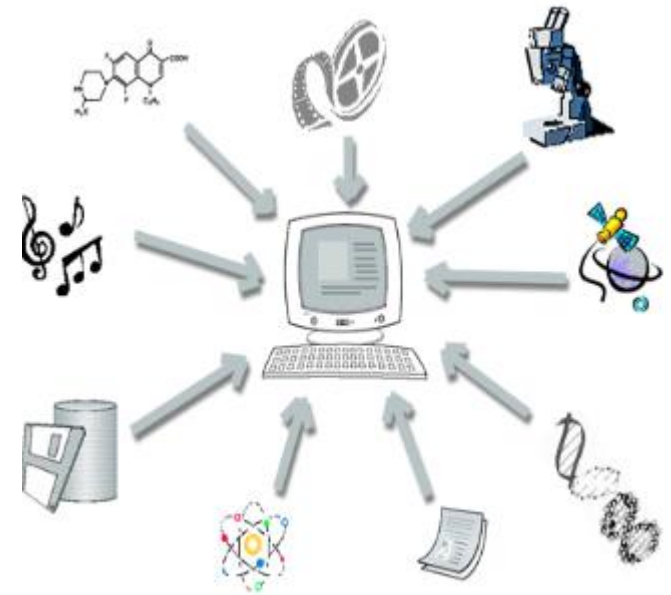


# Systemes d'Information et Numérique (SIN)

- ▶ Cette spécialité permet de mieux **comprendre le monde numérique** dans lequel nous vivons,
- ▶ On étudie des **systemes de télécommunication**, des **réseaux informatiques**, des **produits multimédia**, des systemes virtuels, le dialogue homme / machine, la transmission et la restitution de l'information

## Exemples de réalisations:

- **Programmer et interconnecter des cartes électroniques** (carte arduino, raspberry, bluetooth, wifi, GPS, ..)
- **installer et configurer un réseau**,
- **acquérir des informations** et les
- **Instrumenter un système** avec des capteurs numériques et **restituer l'information** sur un écran (afficher une température sur un écran par ex)



# Architecture et construction (AC)

L'enseignement de la spécialité architecture est destiné à faire découvrir aux élèves l'ensemble du champ du **génie civil**. Les supports de projet ou d'étude de dossiers techniques peuvent ainsi relever des domaines:

- du **bâtiment** (habitat individuel ou collectif, salles de sport ou de spectacle, établissements scolaires, lieux publics tels que les gares ou les aéroports,...) ;
- des **travaux publics** (ponts, barrages, éoliennes, réseaux ferrés ou routiers, canaux, aménagements portuaires, écluses,...) ;
- de l'**urbanisme** (éco-quartier, réseaux de distribution ou de rejet de fluide,...).

